



MULHOUSE ALSACE
AGGLOMÉRATION

Département du Haut-Rhin
Arrondissement de Mulhouse
3512 – MB-NR

ARRÊTÉ N° 2024/44

Portant délégation de fonction

Monsieur le Président de Mulhouse Alsace Agglomération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement son article L.1411-5

Vu la délibération du Conseil d'agglomération n° 3412/5.3.4/40C en date du 18 juillet 2020 portant désignation des délégués communautaires au sein de CITIVIA SPL

Vu l'arrêté n° 119/120 en date du 14 décembre 2020 portant délégation de fonction à Monsieur Rémy Neumann

Vu l'arrêté n° 2024/43 en date du 16 septembre 2024 portant déport de Monsieur Rémy Neumann sur la procédure de dévolution de la délégation de service public relative à la construction, la gestion et l'exploitation du parking sis sur l'actuel B45 (parking Fonderie)

ARRETE

Article 1

Monsieur Pierre LOGEL, Vice-Président de Mulhouse Alsace Agglomération, présidera la Commission de Délégation de Services Publics Locaux, portant sur la procédure de dévolution de la délégation de service public relative à la construction, la gestion et l'exploitation du parking sis sur l'actuel B45 (parking Fonderie), du 27 septembre 2024.



MULHOUSE ALSACE
AGGLOMÉRATION

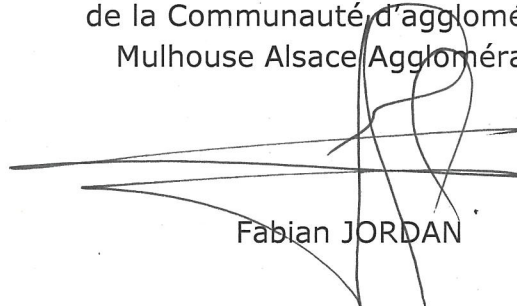
Article 2

Monsieur le Directeur Général des Services de Mulhouse Alsace Agglomération est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur Rémy NEUMANN, Vice-Président de Mulhouse Alsace Agglomération
- Monsieur Pierre LOGEL, Vice-Président de Mulhouse Alsace Agglomération
- Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Mulhouse

Fait à Mulhouse le 16 septembre 2024

Le Président
de la Communauté d'agglomération
Mulhouse Alsace Agglomération



Fabian JORDAN